

Usher et autres troubles visuels chez l'enfant sourd : ne pas perdre de temps, prévenir, accompagner.

Le dépistage et le diagnostic des troubles visuels sont particulièrement importants chez l'enfant sourd, qu'il s'agisse de troubles de réfraction ou de pathologies s'intégrant dans un syndrome avec surdité.

Le diagnostic précoce de ces troubles permet de mettre en place des mesures correctives ou préventives d'aggravation, mais peut aussi amener à un diagnostic précis de la cause de la surdité, avec toutes les mesures rééducatives spécifiques qui en découlent.

Le colloque ACFOS VIII traitera des différentes déficiences visuelles et tout particulièrement du syndrome d'Usher. Tout en prenant en compte les conséquences psychologiques de l'annonce du diagnostic sur les proches de l'enfant et sur le sujet lui-même, ce colloque a pour objectif :

- ♦ De permettre aux professionnels de la surdité de mieux connaître les mesures à mettre en place précocement, aussi bien sur le versant visuel qu'auditif, et pour le syndrome de Usher les mesures rééducatives précoces du dysfonctionnement vestibulaire ;
- ♦ De savoir quels bénéfices on peut en attendre.

Nous souhaitons que ce colloque apporte aux professionnels des préconisations de suivi et de mesures pratiques au quotidien.

Lieu : Espace Reully 21 rue Hénard 75012 Paris

Inscription Colloque ACFOS VIII 19 et 20 novembre 2010



M. Mme

Nom _____

Prénom _____

Profession _____

Etablissement _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tél. _____

Fax. _____

Mail. _____

TARIFS

Adhérents :

- Inscription individuelle : 230 euros ;
- Formation continue* : 300 euros ;
- Tarif réduit (parents, personnes sourdes) : 100 euros ;
- Tarif groupe (à partir de 5 inscriptions) : 200 euros.

Non adhérents : 350 euros

INDIQUEZ LES AIDES QUI VOUS SONT NÉCESSAIRES :

- LSF LPC Boucle magnétique
 Vélotype

FRAIS D'INSCRIPTION :

Je verse la totalité des frais d'inscription, soit _____

- Chèque bancaire
 Virement

JE SOUHAITE RECEVOIR :

- Une facture acquittée
 Une convention de formation professionnelle continue
 Une liste d'hôtels
 Un Fichet Congrès SNCF

N° de déclaration d'existence à la DRTE de l'Île-de-France :
117525392 75

* Les personnes inscrites au titre de la formation continue recevront gratuitement les Actes du colloque

A renvoyer à
ACFOS 11 rue de Clichy 75009 Paris
Tél. 09 50 24 27 87
Fax. 01 48 74 14 01
Courriel : contact@acfos.org